

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

CRISTAL HABITAT
Le Cristal
1, Place du Forum
73025 CHAMBERY CEDEX

Procédure de passation :

Marché de Maitrise d'œuvre passé selon **APPEL D'OFFRES RESTREINT** en application des articles 25-I.1^o et 67 à 68 du Décret n^o2016-360 du 25 mars 2016.

La procédure d'Appel d'offres restreint **se déroule en DEUX PHASES :**

- **PHASE 1 :** Lancement d'un avis d'appel public à la concurrence qui a pour objet d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre. L'ensemble des candidats est donc invité à remettre au Pouvoir Adjudicateur une candidature à l'issue de cette première phase.

Au terme de la présente phase de cette consultation, 5 candidats minimum seront retenus. Ils se verront recevoir une invitation à soumissionner.

RAPPEL : LES OFFRES NE DOIVENT PAS ETRES REMISES A CE STADE. SEULE LA CANDIDATURE EST A FOURNIR EN PHASE 1.

- **PHASE 2 :** Consultation des candidats retenus qui a pour objet de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse. Seuls les candidats retenus sont invités à remettre au Pouvoir Adjudicateur une offre à l'issue de cette deuxième phase.

Objet du marché :

La présente consultation concerne :

**Réhabilitation/ Restructuration/ Résidentialisation / Parking
Les 2 Tours du Mâconnais**

Lieu(x) d'exécution : CHAMBERY (73000)

Le Crêt de l'Aigle - 352 Rue du Mâconnais – 73000 Chambéry

La Dent de l'Ours - 270 Rue du Mâconnais – 73000 Chambéry

Caractéristiques principales :

Le délai d'exécution est de 36 mois y compris congés payés intempéries et préparation du chantier

Mission envisagées :

Etude DIA Etudes de diagnostic
APS Avant-projet sommaire

APD	Avant-projet définitif
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux
EXE	Etudes d'exécution et de synthèse
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

Option envisagée : ASS EXPLOITATION.

- Variantes :

Aucune variante n'est autorisée.

Décomposition en tranches et lots :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : Marché de maîtrise d'œuvre.

Conditions relatives aux marchés :

- Modalité de financement : Selon les modalités de financement des organismes de logements sociaux dotés d'une comptabilité commerciale.

- Modalités de règlement des comptes : Conditions du C.C.A.G.-Prestations Intellectuelles, le délai global de paiement est de 30 jours.

- Forme juridique des groupements : pour garantir la bonne exécution du marché, le Pouvoir Adjudicateur demande que les groupements revêtent la forme juridique suivante: Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

- Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

-Clauses d'insertion/ Clauses environnementales : Sans objet

PIECES RELATIVES A LA CANDIDATURE :

1 – Pièces pouvant être remises lors de la candidature:

- Attestation de régularité fiscale (à retirer en ligne à partir de votre compte fiscal, ou auprès de votre service impôt gestionnaire);
- Attestation sociale (à retirer auprès des services sociaux ou en ligne sur le site www.urssaf.fr).

2- Pièces devant être remises lors de la candidature:

Les candidats peuvent utiliser pour présenter leur candidature:

La lettre de candidature (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC1 disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr); La déclaration du candidat (nous vous invitons à utiliser le formulaire DC2 disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), ou le Document Unique de Marché (DUME).

3 - Capacités juridiques:

- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015

- Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4 - Garanties professionnelles et/ou techniques du candidat: (article 51 de l'ordonnance 2015-699 du 23 juillet 2015)

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. (Tableau à compléter)
- Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;

2- Capacités économiques et financières:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels concernant les trois dernières années.
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale à jour.

Critères de sélection des candidatures :

- * Garanties et capacités techniques et financières : 40%
- * Capacités professionnelles / référence : 60%

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction, des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-L'argumentaire de motivation	60 %
2-Prix des prestations	40 %

Sous critères point 1 :

- Appréhension du programme – 10 points
- Compréhension de l'enjeu du projet – 10 points
- Méthodologie – 10 points

CONDITION DE DELAIS:

- **Date limite de réception des candidatures :** 17/12/2018 à 11h00
- **Délai minimum de validité des offres :** 90 jours.

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

- **Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires sont envoyés, via notre profil acheteur - **www.achatpublic.com** -, aux candidats qui les demandent au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- **Les renseignements techniques et administratifs**

Les renseignements complémentaires (qu'ils soient d'ordre administratif ou d'ordre technique) sont à transmettre via la plateforme de dématérialisation : **www.achatpublic.com**

- **Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :**

La transmission des documents par dématérialisation étant devenue obligatoire à partir du 1er octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 25 000.00 €uros H.T., **aucune candidature ni offre ne sera acceptée en version papier.**

Les plis seront à adresser par voie électronique à l'adresse suivante : **www.achatpublic.com**. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le Pouvoir Adjudicateur informera, par voie dématérialisée, l'acceptation ou le refus d'une candidature ou d'une offre.

Complément d'informations sur l'envoi des offres par voie dématérialisée : se référer au règlement de consultation.

- **Instance chargée des procédures de recours et adresse à laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours :**
Tribunal de Grande Instance de Chambéry

- **Date d'envoi du présent avis au JOUE:** 16/11/2018

- **Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/11/2018